

Il était cependant impossible d'être plus explicite, que le premier ministre l'a été dans sa motion:

Certains journaux ayant affirmé que sur proposition de l'honorable Frank Oliver, (ministre de l'Intérieur), il a été, le 8 mai 1907, rendu par le conseil un décret autorisant la Canadian Northern Railway Company à faire choix dans la province de la Saskatchewan de 600,000 acres de terres en place des terres accordées à la Manitoba and South Eastern Railway Company; que, le 3 octobre de la même année, il a été versé la somme de \$50,000 au crédit de M. Oliver à la banque Impérial à Edmonton; qu'environ un an plus tard une autre somme de \$19,000 a été pareillement versée à la même banque au crédit de M. Oliver;

Que, le deuxième jour du mois courant, M. Oliver ayant de son siège dans cette Chambre, déclaré que rien absolument n'autorisait à insinuer ou soupçonner que le versement de ces sommes, ou de l'une ou de l'autre, eût été fait en conséquence du décret rendu comme il est dit plus haut ou de la concession de terres susmentionnée ou de quel que ce soit s'y rapportant ou qui en dût être une suite;

Il est résolu, qu'un comité spécial de cinq membres soit chargé de s'enquérir de la vérité de ces affirmations et des choses ci-dessus mentionnées et que ce comité ait le pouvoir de faire venir les personnes, papiers et dossiers, d'examiner les personnes sous serment ou affirmation et de faire rapport de fois à autre.

Ce sont bien les faits que nous venons de narrer.

Mais les bleus se dérobent.

La frayeur des enquêtes ratées Lumsden, Hodgins, l'"Arctic", etc., etc., leur revient à l'esprit et ils ne veulent plus d'enquête spécifique.

On les a mal ou pas compris; ils n'ont pas accusé l'hon. M. Oliver; ils ne l'accusent pas, ce n'est pas ce qu'ils voulaient dire, **ILS NE VEULENT PAS DE L'ENQUETE!**

Ce qu'ils veulent, c'est fouiller dans les comptes **PERSONNELS** de l'hon. Oliver et voir **SI TOUT EST CORRECT.**

Cette attitude est tellement absurde que Sir W. Laurier est forcé de s'écrier:

"Sir WILFRID LAURIER: Si quelqu'un a une accusation à porter au sujet de la source d'où provient cet argent, c'est à lui de se présenter et de proférer une accusation. Mais mon honorable ami (M. Borden), veut que mon honorable ami et collègue (M. Oliver) prouve